

NOTE D'INFORMATION N° 30 DU 31 DÉCEMBRE 2022



*La photo de groupe des participants au premier Forum des Fonctionnaires Internationaux Burkinabè.
Le président de l'AAFNU-BF est au 2^e rang, 6^e à partir de la gauche.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO

Éditorial : le mot du Président	2
I. Les activités du Comité de Gestion.....	3
1. Tenue de l'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2022.....	3
2. Tenue de l'Assemblée Générale budgétaire du 28 décembre 2022.....	3
3 Résolution du problème de pension	5
4. Organisation de la conférence sur l'alimentation de la personne âgée.....	5
II. Activités avec les partenaires.....	6
1. Participation à la 52e session de la FAAFI.....	6
2. Célébration de la Journée Internationale de la Personne Âgée (JIPA).....	8
3. Participation au Forum des Fonctionnaires Internationaux Burkinabè	8
III. La page du retraité.....	9
1. Pensez à vos ayants droit	9
2. Pensez à envoyer à temps votre Certificat de droit à pension/Certificate Entitlement (CE).....	9
3. Bon à savoir.....	9
IV. Les nouveaux adhérents.....	10
V. Nos joies et nos peines.....	11

Mot du président



Comme le prévoient nos statuts, le second semestre de l'année a été marqué par la tenue le 28 décembre 2022 de l'Assemblée générale budgétaire de notre association. Elle a été l'occasion de propositions d'amendements dans la présentation des rapports soumis d'une part et d'autre part de mieux identifier les activités et de les mettre en adéquation avec le budget de 2023.

Il y a vingt ans, en janvier 2003, naissait l'Association des anciens fonctionnaires des Nations Unies au Burkina Faso (AAFNU-BF). Dans le N° 29 de Note d'information je vous invitais à faire des propositions d'activités pour marquer cet anniversaire. L'option retenue sera une série d'activités qui vont s'étaler tout au long de l'année 2023 : conférences, publication d'un numéro spécial de Note d'Information, formation / information de membres sur la pré et la post-retraite, etc.

Le Ministère des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur a organisé le premier Forum des Fonctionnaires internationaux Burkinabè (FIB) qui s'est tenu du 27 au 29 décembre 2022 et auquel notre association a participé activement. Les prestations de deux de nos collègues de l'AAFNU-BF, Bouri Jean Victor SANHOUIDI et Félix L. YÉ, entre autres, à la première édition de ce Forum est l'exemple concret de l'expertise que notre association peut mettre à la disposition des étudiants et des jeunes fonctionnaires du public comme du privé : participation à l'organisation du forum, présentation de communications. Nous souhaitons vivement que cet exemple du Ministère en charge des Affaires étrangères soit suivi et le remercions de nous avoir invités.

Je saisis l'occasion de cette fin d'année 2023 pour vous présenter mes meilleurs souhaits de bonnes Fêtes et mes vœux ardents pour une heureuse nouvelle année 2023 de santé et de paix.

*Je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce numéro, en vous recommandant la **Page du retraité** qui vous donne des conseils et informations pratiques.*

Sidiki Marcel BONZI

I. LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GESTION

I.1. LES ACTIVITÉS PROPRES DE L'AAFNU

I.1.1. Tenue de l'assemblée générale (13 juillet 2022)

L'Assemblée Générale (AG) annuelle s'est tenue conformément à ses textes fondamentaux, le 13 juillet 2022 de 10h25 à 12h50 dans la salle de conférence du Centre d'Information des Nations Unies (CINU) à Ouagadougou. Trente-huit (38) membres actifs, dont 21 présents et 17 représentés, y ont pris part.

Ci-après, les résultats des délibérations sur les 5 points de l'ordre du jour :

1) Examen et approbation du procès-verbal de l'AG budgétaire du 22 décembre 2021

Après avoir présenté une synthèse du procès-verbal, le Secrétaire général a fait le point sur la mise en œuvre des recommandations faites par les participants. L'une d'elles, qui était relative à la présentation formelle des rapports financiers a été exécutée par le CG dans les documents finaux. Les autres concernaient des mesures à prendre pour :

- (i) établir des cartes de visite pour tous les membres du CG (exécuté)
- (ii) prévoir une ligne budgétaire pour participer à l'appel à contribution à l'effort de guerre lancé par le Chef de l'État (la réflexion est toujours en cours sur la stratégie appropriée)
- (iii) trouver une stratégie (AG extraordinaire ou task force) pour réfléchir sur les formes de contributions que l'AAFNU pourrait apporter sur les problèmes de l'heure que connaît le pays (réflexion toujours en cours).
- (iv) orienter les conférences envisagées vers les fonctionnaires (l'observation sera prise en compte).
- (v) Après quoi, les participants ont adopté à l'unanimité le procès-verbal avec les réserves soulevées.

2) Examen et approbation du rapport d'activités du Président du 26 mai 2021 au 13 juillet 2022

Ce rapport a été présenté par le Secrétaire général Léonard TAPSOBA pour la partie **activités** et le Président Marcel Bonzi pour la partie **observations et recommandations**.

Il en ressort que toutes les activités statutaires à savoir les permanences hebdomadaires, les réunions mensuelles du CG, les assemblées générales, les visites aux collègues malades et aux familles des collègues qui ont connu des événements heureux ou malheureux, la parution de la Note d'Information, ont été menées comme de coutume. En outre, on note la visite à la nouvelle Coordinatrice résidente du SNU, l'organisation d'un atelier sur l'auto prise en charge en santé et bien-être, avec le concours du Bureau de l'OMS, la participation d'une délégation en mode virtuel

à la 51^e session de la FAAFI, la poursuite du partenariat avec « Frères d'armes »

Après cette présentation, le Président en a fait une analyse critique, tiré les motifs de satisfaction et les attentes, puis défini les principaux axes d'action du CG pour l'avenir. Il s'agit essentiellement de :

- (i) Poursuivre les efforts pour rencontrer les Ministères en charge des Affaires Étrangères et en charge de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire ;
- (ii) Reprendre les démarches pour rencontrer le Premier Ministre et le Président de l'Assemblée Législative de Transition ;
- (iii) Poursuivre les rencontres avec les Chefs d'Agences du Système des Nations Unies en donnant la priorité aux nouveaux arrivants ;
- (iv) Reprendre contact avec l'Association Burkinabè des Ambassadeurs à la retraite en vue de formaliser le partenariat entre elle et l'AAFNU-BF ;
- (v) Continuer de nous impliquer fortement dans les activités de la FAAFI.

A la suite de cette présentation, des participants ont enrichi, par des suggestions, les axes d'action proposés par le président. Il s'agit notamment de :

- (i) Poursuivre le partenariat avec le Conseil National des Personnes Âgées (CNPA) ;
- (ii) Mener la réflexion pour la contribution de l'Association à la vie nationale eu égard à l'expertise que renferme l'AAFNU ;
- (iii) Réviser les textes de l'Association pour «blacklister» ceux qui ne participent pas aux réunions et autres activités.
- (iv) Passer par les services des ressources humaines des agences pour susciter un intérêt pour l'AAFNU chez les agents qui sont proches de la retraite ;
- (v) Concentrer les rencontres avec les autorités nationales sur le Ministère des Affaires étrangères et celui en charge de la solidarité nationale.

Après des échanges sur différents points, le rapport a été approuvé par l'assemblée

3) Examen et approbation des rapports financiers du 1^{er} janvier-31 décembre 2021) et 1^{er} janvier 2022-31 mai 2022)

Ces 2 rapports ont été présentés par le Trésorier général. Ci-après la synthèse de chacun des rapports

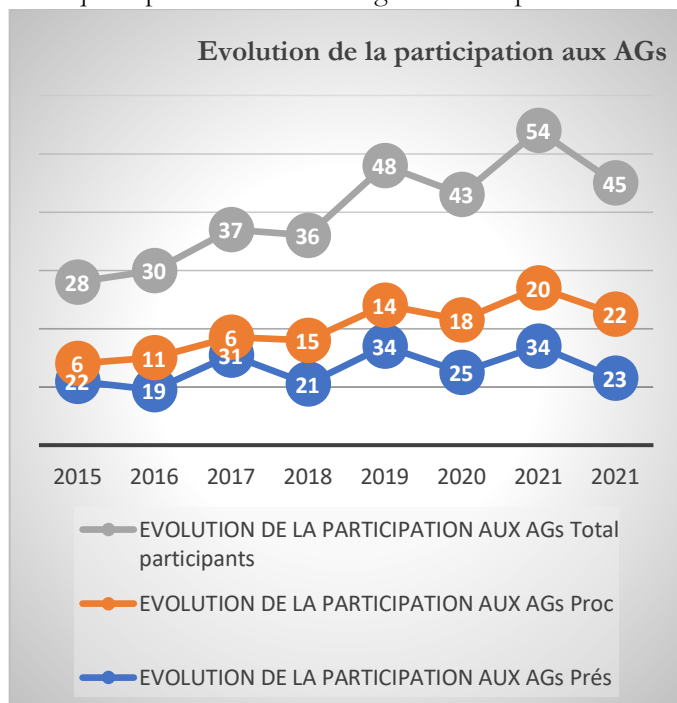
Lignes budgétaires	Budget 2021	Réalisations au 31/12/2021
Recettes		
Report	3 786 520	4 678 744
Recettes statutaires	1 050 000	1 665 000
Contributions volontaires à des activités spécifiques	6 080 580	6 032 580
Recettes extraordinaires	540 000	182 500
Total Recettes	11 457 100	12 558 824

Lignes budgétaires	Budget 2021	Réalisations au 31/12/2021
Dépenses		
Activités statutaires	985 000	233 771
Activités de convivialité et de solidarité/ Autres activités	9 466 900	9 379 660
Activités diverses (Partenariat avec Frères d'Armes "Héros Méconnus")	329 800	530 864
Fonctionnement	595 000	368 100
Frais bancaires	80 400	83 196
Total Dépenses	11 457 100	10 595 591
SOLDE		1 963 233

Les échanges qui ont suivi la présentation de ces deux rapports ont consisté en des questions de clarification et de suggestions pour une meilleure présentation des tableaux. Après quoi les commissaires aux comptes ont présenté leur rapport, non sans insister sur la brièveté du délai dont ils ont disposé pour exécuter leur travail, et donné quitus au CG pour sa gestion. Les rapports ont ensuite été approuvés par l'assemblée.

4) Point sur la participation aux assemblées générales

Devant la récurrence de la faiblesse du nombre de participants aux AGs de l'AAFNU, la vice-présidente a initié une réflexion sur la question dont le point de départ a été une radioscopie de la participation aux AGs de 2015 à 2021 qui se présente selon le diagramme ci-après :



Les participants qui sont intervenus ont félicité le CG pour cette initiative et fait des suggestions pour l'amélioration de la participation aux AGs. Au nombre de celles-ci, on note :

- (i) La nomination de points focaux par zone géographique pour repérer de potentiels membres ;

- (ii) L'envoi de messages-clés à l'adresse des personnels allant à la retraite pour susciter leur intérêt vis-à-vis de l'AAFNU ;

- (iii) Une meilleure gestion du temps par le CG pour tenir les réunions en 2h de temps maximum.

5) Divers

Le président a informé l'assemblée de (i) la participation de l'AAFNU à 52^e session du Conseil de la FAAFI en mode virtuel, grâce au concours du Bureau de l'OMS-Ouaga, par une délégation de trois personnes et (ii) la pause mensuelle du CG du 1^{er} au 31 août 2022.

I.1.2 Tenue de l'assemblée budgétaire (28 décembre 2022)

L'assemblée générale budgétaire de l'année 2022 s'est tenue le 28 décembre 2022 dans la salle de conférences du Centre d'Information des Nations Unies. Elle a connu la participation de 39 personnes dont 17 physiquement présents et 22 par procuration.

Ci-après, les résultats des délibérations des quatre points de l'ordre du jour :

1) Examen et adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale (AG) ordinaire du 13 juillet 2022.

Suite à la présentation du PV, le président a fait remarquer que celui-ci avait été envoyé aux membres pour d'éventuels commentaires et amendements. Le CG n'en ayant reçu aucun, le président a demandé que ledit PV soit adopté, ce qui a été fait à l'unanimité par acclamation de l'assemblée.

2) Examen et adoption du rapport financier intermédiaire du 1^{er} janvier au 31 octobre 2022.

Le rapport financier a été présenté par Gaston DOULKOM, trésorier général. Ci-après, un tableau synthèse du rapport.

Lignes budgétaires	Budget 2022	Réalisations au 31/10/2022
Recettes		
1. Report	850 000	1 963 233
2. Recettes statutaires	1 050 000	1 050 000
3. Contributions volontaires	1 050 000	782 250
4. Recettes extraordinaires	250 000	146 000
Total Recettes	3 200 000	3 941 483
Dépenses		
1. Activités statutaires	855 000	300 275
2. Activités de convivialité/solidarité	1 380 000	1 302 000
3. Activités diverses	329 800	329 800
4. Fonctionnement	595 000	180 150
5. Frais bancaires	40 200	24 210
Total Dépenses	3 200 000	1 806 635
SOLDE		2 134 848

Les interventions qui ont suivi ont, d'une part, consisté à apporter un éclairage supplémentaire sur le partenariat avec Frères d'Armes, sur la vente de « Héros méconnus », d'autre

part, relevé l'importance du solde créditeur au 31 octobre 2022. Cela semblerait indiquer que l'Association ne mène pas beaucoup d'activités à même de consommer davantage de ressources budgétaires. Il a été également suggéré de revoir le format de présentation des rapports budgétaires. Deux membres de l'Association ont été proposés pour appuyer le CG dans ce sens.

Après quoi, les commissaires aux comptes ont présenté leur rapport et suggéré à l'AG de donner quitus au CG ce que les participants ont fait tout en remerciant Mme Célestine OUÉDRAOGO d'avoir accepté de remplacer Mme Assanatou KAM, commissaire titulaire qui n'a pas pu remplir sa mission pour des raisons de santé.

Ils ont en outre félicité le CG pour l'amélioration du cadre de travail de la permanence par l'acquisition de matériel pour le café, d'une imprimante et d'une connexion internet.

3) Examen et adoption du programme d'activités et du budget programme de l'année 2022

Ce point a été présenté par le Secrétaire général pour l'aspect activités et le Trésorier général pour la partie budget.

Concernant les activités, le Secrétaire général a rappelé l'innovation introduite depuis l'an passé au niveau du canevas d'élaboration du programme et qui a consisté à élaborer celui-ci à partir des buts de l'AAFNU tirés des Statuts et des souhaits exprimés lors des assemblées générales. Pour chaque but, les éléments ci-après ont été identifiés : (i) activités; (ii) période d'exécution; (iii) coût estimatif; (iv) personne responsable; (v) personne(s) impliquée(s). Une note explicative a été produite pour soutenir le bien-fondé des activités retenues dans le programme.

Ci-après la synthèse des activités prévues

Buts de l'AAFNU	Nombre d'activités
Promouvoir la solidarité entre les membres	05
Promouvoir les échanges d'information entre les membres	08
Soutenir les buts et principes des NU	05
Promouvoir la visibilité de l'AAFNU	07
Élargir la base de l'AAFNU par l'accroissement du nombre d'adhérents	01
Assurer au CG la logistique nécessaire à la mise en œuvre des activités	03

Le budget a ensuite été présenté par le Trésorier général. Ci-après le tableau synthèse :

Lignes budgétaires	Budget 2022	Réalisations au 31/10/22	Prévisions 2023
Report	850 000	1 963 233	1 250 000
Recettes			
Recettes statutaires	1 050 000	1 050 000	1 250 000
Contributions volontaires	1 050 000	472 500	800 000
Recettes extraordinaires	250 000	146 000	104 000
Total Recettes	3 200 000	3 631 733	3 870 000
Dépenses			
Activités statutaires	855 000	300 275	865 000
Activités de convivialité/solidarité	329 800	992 250	1 844 000

Activités diverses	329 800	0	492 000
Fonctionnement	595 000	180 150	635 000
Frais bancaires	40 200	24 210	34 000
Total Dépenses	3 200 000	3 631 733	3 870 000

Des nombreuses interventions qui ont suivi ces présentations, on peut retenir ce qui suit :

a) Organiser, avec le concours de la Caisse des Pensions, une formation pré et post retraite à l'intention des personnels des Agences du SNU;

b) Déposer les dépliants sur l'AAFNU-BF dans les différentes Agences du SNU;

c) Élaborer des projets pour mobiliser des ressources pour venir en aide par exemple à des malades;

d) Saisir l'opportunité de l'An 20 de l'Association pour montrer qui nous sommes et ce que nous pouvons apporter à la société ce à travers des activités qui devraient couvrir toute l'année 2023 ;

e) Proposer aux associations sœurs des autres pays, un partenariat avec Frères d'Armes pour la diffusion de « Héros méconnus »;

f) Poursuivre la recherche des voies et moyens pour une plus grande participation et implication des membres aux activités proposées par le CG ;

g) Revoir le format de présentation des rapports financiers et harmoniser le tableau du budget programme et celui du programme d'activités. Des membres de l'association se sont proposés pour appuyer le CG dans ce sens ;

h) Renouveler l'opération d'appui aux déplacés internes mais en en revoyant le format.

4) Informations et divers

- La présentation des vœux et le pot du nouvel an se dérouleront le jeudi 26 janvier 2023 à 10h au CINU;

- Dans le cadre du partenariat avec Frères d'Armes, l'Association a reçu, par le canal de l'Ambassade de France, un lot de 100 exemplaires de « Héros méconnus » dont 20 gracieusement remis à l'AAFNU-BF ;

- Le président et Bouri Jean Victor SANHOUIDI participent, au titre de l'AAFNU-BF, au premier forum des fonctionnaires internationaux burkinabè (27-29 décembre 2022) à Ouagadougou ;

- Un compte Orange Money à caractère commercial a été ouvert au nom de l'Association. Il est désormais possible de payer ses cotisations et autres contributions à travers ce compte. Voir la procédure à la page 10.

- Le SG a remercié les membres de l'Association pour les nombreux messages de soutien et de sympathie reçus à l'occasion du décès de sa maman.

I.1.3. Aide à la résolution des problèmes de pension

Au cours du second semestre de 2022, le CG a continué d'assurer le suivi du reversement tardif de la pension d'un membre qui fort heureusement a abouti à une résolution définitive du retard dans le paiement.

I.1.4. Organisation de la conférence dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la personne âgée

Dans le cadre de la commémoration de la journée internationale des personnes âgées, l'AAFNU-BF a organisé le 6 octobre 2022 dans la salle de Conférence de l'OMS à l'intention de ses membres et de ceux d'autres Associations partenaires de retraités, une conférence sur l'Alimentation des Séniors. Y ont également pris part, le Directeur de DPPA du Ministère en charge de la Solidarité nationale et de la Famille, le Secrétaire Général de la Conseil National des Personnes Agées et des amis de certains membres.

La conférence a été animée par M. Abdoulaye GUEYE, nutritionniste en service à la Direction de la Nutrition du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.



Une vue d'une partie des participants à la Conférence

Le Président de l'AAFNU-BF, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a rappelé que la Journée Internationale des Personnes âgées (60 ans et plus) a été instaurée en 1990 par les Nations Unies et qu'entre 1950 et 2010, l'espérance de vie est passée de 48 à 61 ans.

Le dernier recensement général de la population a dénombré 1.032.000 personnes âgées dans notre pays dont 10% seulement bénéficient d'une retraite.

Il a ensuite passé la parole au conférencier. Celui-ci a axé son intervention sur les points suivants :

- Pourquoi devons-nous manger ?
- Qu'est-ce que nous mangeons ?
- Les différents groupes d'aliments et leurs rôles
- Comment cuisiner pour préserver au mieux les nutriments des aliments ?
- Comment devons-nous manger (ordre) ?
- Traitement et conservation des aliments : quelques astuces

De la présentation faite, quelques éléments essentiels, sous forme de slogans, peuvent être retenus. A titre d'exemple :

- « Il faut manger coloré pour colorer sa vie » ;
- « Un fruit ne se boit pas ; un fruit se mange » ;
- « La foi se perd une fois qu'on a perdu le foie »
- « Il faut manger quand on a faim et non selon l'heure et manger coloré ».

A l'issue de la présentation, de nombreuses questions ont été posées au conférencier qui a apporté des réponses à la satisfaction générale.

I.I. LES ACTIVITES AVEC LES PARTENAIRES

II.1. Participation à la 52^e session de la FAAFI

La 52^e session de la FAAFI s'est tenue du 19 au 21 juillet 2022 à Vienne (Autriche) en session « hybride » c.-à-d. en mode présentielle, à distance ou mixte (un représentant à Vienne et le reste de la délégation à distance). Elle a été présidée par Alan PRIEN, (FFOA Rome) avec pour rapporteur Mme Nancy Hurtz-Soyka (AFICS//NY).

L'AAFNU-BF a pris part à cette 52^e session à distance (depuis la salle de conférence de l'OMS à Ouagadougou) et était représentée par le Président, la Vice-présidente, le Secrétaire général, la Secrétaire générale adjointe et le Secrétaire à l'information et à la Communication.

Ci-après un résumé des discussions sur les 9 points inscrits à l'agenda adopté de cette 52^e session.

1) Rapport du Président de la FAAFI

De ce rapport, présenté par M. Marco BRESCHI, il ressort que les activités de la FAAFI se sont focalisées essentiellement sur deux actions qui sont :

a) *La participation de la FAAFI au Conseil des Pensions, à travers les organes suivants :*

- le groupe de travail sur la gouvernance (GWG) (où les quatre représentants de la FAAFI ont été maintenus) ;
- le Comité de Solvabilité Financière et de Suivi Actif-Passif (FSALM) qui surveille la solidité du fonds ;
- le Comité budgétaire ;
- le Comité de planification et d'évaluation de la relève (SPEC) dont le rôle est de trouver des candidats expérimentés pour les postes de haut niveau au sein du Fonds ;
- la commission permanente sur les pensions et celle sur l'assurance maladie longue durée (ASHIL)

On retient que la contribution de ses représentants aux travaux des comités et groupes de travail a été très appréciée et que la FAAFI occupe une position respectée dans l'arène du Conseil des pensions

b) *La finalisation et l'approbation du nouveau Règlement Intérieur.* Elle a été l'activité clé de la Fédération durant l'année. Après des questions et commentaires, ce rapport a été adopté.

2. Rapport de la 51^e session (session spéciale)

Ce rapport porte sur la révision des règles et procédures, unique point de cette 51^e session qui a eu lieu le 04 février 2022 en réunion virtuelle, dénommée à juste titre « Session Spéciale ». Avec ces nouvelles règles, la structure de base de la FAAFI a été renforcée. Le Bureau a été renforcé avec une meilleure définition de son rôle et du rôle des Présidents et Vices présidents. Le rapport du groupe de travail mis en place à cet effet ayant été adopté à ladite session, ce rapport a été approuvé par conséquent par la 52^e session du conseil.

3. Déclaration de principes pour toutes les personnes élues et nommées

A l'endroit des personnes élues ou nommées dans des fonctions de représentants de la FAAFI dans différents organes et instances, les participants à la 52^e session ont approuvés cinq principes sur la base desquels celles-ci devront accomplir leurs fonctions. Ces principes sont :

- *Promouvoir les valeurs des Nations Unies* tels que énoncés dans la Charte des Nations Unies
- *Faire preuve loyauté envers la FAAFI*
- *Respecter la confidentialité dans les délibérations*
- *Éviter tous conflits d'intérêts*
- *Respecter l'objectif de la FAAFI* et défendre les intérêts de la communauté des anciens fonctionnaires internationaux

Chaque personne élue ou nommée est tenue de signer le document récapitulant ces principes avant son entrée en fonction.

4. Questions de retraite et pensions

Sur ce point, les participants ont d'abord suivi les présentations (i) du Représentant du SG/ONU, M. Pedro GUAZO sur les investissements de la Caisse Commune des Pensions, (ii) de la Directrice générale de l'Administration des pensions (Mme Rosemarie McCLEAN). De la présentation de M. GUAZO, il ressort que, sur le court terme, les objectifs de rendements des placements en 2021 ont été atteints 4,5% contre 3,5% attendus. Toutefois, pour 2022, un résultat insatisfaisant n'est pas à exclure compte tenu de la situation des marchés financiers au cours du 1^{er} semestre de 2022. La présentation de Mme McCLEAN, a mis l'accent sur les mesures qui ont été prises pour améliorer le paiement des pensions, tant à Genève qu'à New York et la production, en ligne, du certificat du droit à pension (CE). Ensuite, ils ont approuvé la nomination au Conseil mixte de la Caisse de Mme L. SAPUTELLI et M. SEBTI comme représentants et MM. A. GOMEZ et G. SCHRAMEK comme représentants suppléants.

Les participants ont ensuite suivi le Rapport du Comité Permanent sur le Fonds spécial. Celui-ci (i) a mis en exergue la diminution d'environ 5% en 2021, par rapport à 2020, des décaissements pour paiements de frais médicaux exceptionnels ou de frais funéraires et (ii) a pris en compte les amendements proposés par la Directrice générale de l'Administration des pensions et approuvés par le Comité permanent aux articles 1 et 24 visant la restauration des cotisations antérieures en cas de retraite différée et que cela soit sans coûts pour la Caisse

5. Questions de l'assurance maladie après cessation de service

Ce point a fait l'objet d'un rapport du Comité permanent présidé par M. Georges Kutukdjian

Celui-ci fait état de la mise à jour sur l'assurance maladie après service (ASHI) à travers le *Plan d'assurance médicale (Medical Insurance Plan ou MIP)* en relation avec d'autres régimes d'assurance maladie des Nations Unies. Le MIP est un régime d'assurance maladie fourni aux personnes recrutées localement. Il ne fournit pas de couverture

mondiale sauf dans les cas d'urgence médicale pour un membre actif en voyage officiel hors du pays d'affectation ou d'évacuation sanitaire approuvée par l'ONU ou pour des pays ne disposant pas de structures médicales adéquates.

Face aux difficultés rencontrées par les retraités qui ont servi sur le terrain notamment au PNUD, PNUE, UNFPA, ONU Femmes, UNOPS, UNICEF, UNDSS, HCR, le comité propose soit une augmentation du plafond financier de remboursement, soit de plaider pour un plafond de couverture d'assurance plus élevé, soit de recommander au SNU de négocier auprès des compagnies d'assurance la possibilité d'une assurance complémentaire individuelle volontaire

Le comité a recommandé que l'AFICS NY fasse le suivi de cette question, au nom de la FAAFI, avec la Section de l'assurance-maladie et de l'assurance-vie des Nations Unies. Le rapport a évoqué la question de l'assurance maladie pour les soins de longue durée dans les cas d'une maladie de longue durée (handicap physique ou mental) empêchant la personne de vaquer normalement à ses activités essentielles. En raison des progrès de la médecine, il faut s'attendre à une amélioration de la longévité, ce qui accroîtra les besoins des soins de longue durée. Sur cette base, une note de plaidoyer sur l'assurance maladie pour soins de longue durée sera présentée par le comité à la prochaine session ordinaire du Conseil de la FAAFI en 2023

6. Questions administratives et financières

Le rapport financier intermédiaire de 2022 a été présenté et accepté par les participants au Conseil avec la réserve que la question des arriérés soit examinée par le Bureau de la FAAFI.

Le conseil a approuvé le projet de budget de 2023 en recommandant qu'un montant de 1 000 \$ provenant des réserves soit transféré directement au poste budgétaire communication et sensibilisation. Sur ce point le Conseil a marqué son accord de principe pour la création d'un « fonds de réserve » mais attend des directives sur sa création, le décaissement et les procédures de rapport au Conseil.

7. Questions de communication

Relativement au développement du site WEB de la FAAFI, le Conseil demande au Bureau de proposer un comité permanent sur le site web et les communications et d'en définir le mandat. Celui-ci devra prendre en compte l'aspect multilingue de la FAAFI sans occulter les aspects budgétaires et présenter un rapport à la prochaine session de 2023 du Conseil

8. Election des membres du Bureau

Le Conseil a procédé à l'élection des membres du Bureau. Le scrutin a donné les résultats suivants :

- Président : Jerry BARTON, (Vienne/Autriche)
- Secrétaire : M. Jayaraman SUNDARESAN (Suisse)
- Trésorier : M. Romesh MUTTUKUMARU (New York)
- Vices présidents
 - Ms. Odette FOU DRAL (Suisse)
 - Ms. Deborah LANDEY (New York)

- Mr. Juan Antonio CASAS-ZAMORRA (Panama)
- Ms. Delia R. BARCELONA (Philippines)
- Mr. Marashetty SEENAPPA (Inde). Il est également le représentant de la FAAFI au Comité de la solvabilité des fonds et de la gestion des actifs au sein du Comité des pensions des Nations Unies.

II.2. Célébration de la Journée Internationale de la Personne Âgée (JIPA) avec le CNPA (1^{er} octobre 2023)

L'AAFNU a été invitée par le Président du Conseil National des Personnes Âgées à participer à la commémoration de la JIPA 2022 le 1^{er} octobre 2022. Elle y a été représentée par le Président, le Secrétaire aux affaires sociales, le Secrétaire à l'information et à la communication et le Trésorier général. Placée sous le thème « La résilience et les contributions des femmes âgées », l'édition 2022 s'est déroulée dans l'enceinte du Centre d'écoute, de soins et de loisirs des personnes âgées, situé dans la Zone 1 à Ouagadougou. Le programme des activités prévoyait (i) la distribution de vivres et de non vivres à des membres du CNPA issus de la région du Centre ; (ii) un marché des personnes âgées dont la spécificité est le fait qu'il soit sans tabac, sans alcool et sans viande rouge et (iii) une séance d'aérobic adaptée. En raison du coup d'état survenu le 30 septembre, seule la première activité a pu se tenir.



Vue d'un échantillon des vivres et non vivres

Des vivres reçus, il est prévu deux tonnes de chaque céréale pour la région du Centre qui ont été réparties dans les communes de Komki Ipala, Tanghin Dassouri, Saaba et l'infirmerie du Centre d'écoute, de soins et de loisirs des personnes âgées. Les régions des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest et des Cascades recevront leur part à savoir 3 tonnes de vivres et de non vivres.



Remise symbolique de dons à une bénéficiaire



Quelques membres du Bureau du CNPA posent à la fin de la cérémonie. Le Président du CNPA, Joseph André TIENDREBEOGO, est au 1^{er} rang entre les 2 dames. Le président de l'AAFNU est au dernier rang, 1^{er} à partir de la droite.

En rappel, selon les résultats définitifs du dernier Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), le nombre total de personnes âgées est de 1 031 984 dont 53% de femmes (546 667) et 47% d'hommes (485 317). Et M. TIENDRÉBÉOGO d'inviter celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, à adhérer au CNPA-BF. Car, dit-il, plus nous serons nombreux, plus notre voix portera loin.

II.3. Participation au Forum des Fonctionnaires Internationaux Burkinabè

A l'invitation de Mme la Ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, l'AAFNU-BF a participé au 1^{er} Forum des Fonctionnaires Internationaux Burkinabè (FIB) qui s'est tenu à Ouagadougou du 27 au 29 décembre 2022 dans la salle de Conférences de Ouaga 2000.

Le forum dont le thème est « Contribution des fonctionnaires internationaux burkinabè au développement inclusif du Burkina Faso », s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement de (i) promouvoir l'expertise nationale à l'international, (ii) d'accompagner les fonctionnaires internationaux burkinabè dans leur carrière et de les impliquer aux efforts de recherche d'un environnement propice à la paix, à la sécurité et au développement du pays. Son but est de permettre des échanges interactifs avec les fonctionnaires burkinabè exerçant ou ayant exercé des

fonctions dans les organisations internationales quelles qu'elles soient et à quelque niveau que ça soit sur les enjeux et défis majeurs du Burkina Faso en matière de sécurité et de développement.

Le programme des activités s'est déroulé comme suit :

1) le 27 décembre 2022, des communications en panel sur (i) l'évaluation de la situation sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso; (ii) le Plan d'action de la Transition; (iii) la politique de promotion des cadres burkinabè dans les organisations internationales; (iv) la contribution des fonctionnaires internationaux burkinabè au développement du Burkina Faso. Cette dernière a été animée par Bourri Jean Victor SANHOUIDI, membre de l'AAFNU.

2) le 28 décembre 2022, une rencontre avec les étudiants de l'INHEI

Cette journée a été marquée par la rencontre entre les Fonctionnaires internationaux et les étudiants de l'Institut des Hautes Etudes Internationales (INHEI) de Loumbila.

Deux communications y ont été présentées :

- « Intégrer la fonction publique internationale : conditions et procédures » délivrée par Félix YE membre de l'AAFNU ;
- « Partages d'informations sur les expériences réussies et les leçons apprises » délivrées par des fonctionnaires venus de la CEDEAO, de la BAD et l'UA

3) le 29 décembre 2022, une rencontre directe avec le Président de la Transition, Chef de l'État, le Capitaine Ibrahima TRAORÉ. Le Président de l'AAFNU-BF était membre de la délégation du Forum qui a participé au dialogue direct avec le chef de l'État, le 29 décembre 2022.



Vue des participants à la rencontre avec le Chef de l'État

À l'issue du Forum, les Fonctionnaires internationaux se sont engagés à accompagner (i) le gouvernement dans les efforts de développement du Burkina Faso et à contribuer davantage à la résolution de la crise multidimensionnelle à laquelle fait face notre pays ; (ii) les cadres burkinabè dans le processus d'accession à la Fonction publique internationale.

Enfin les participants à la première édition du Forum ont recommandé :

- le suivi de la mise en œuvre des conclusions du Forum;

- la création d'un site internet des Fonctionnaires internationaux burkinabè ;
- l'institutionnalisation du Forum des Fonctionnaires internationaux burkinabè (FIB).

III. LA PAGE DU RETRAITÉ

III.1. Pensez à vos ayants droit

Même si, comme chacun d'entre nous, vous êtes persuadés que la mort d'aujourd'hui est pour les autres, pensez tout de même à vos ayants droit.

Afin de lever toute équivoque suite à une mauvaise interprétation des procédures relatives notamment à la pension du conjoint survivant, le CG tient à souligner ce qui suit :

- le formulaire PENS. E/2 (INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ OU D'UNE PRESTATION PAYABLE EN CAS DE DÉCÈS) doit être rempli et signé par le conjoint survivant. Comme stipulé dans ledit formulaire, cette signature devra ensuite être authentifiée par un fonctionnaire du Système des Nations Unies ou une autorité locale ;

- les informations bancaires demandées en page 2 du formulaire doivent être celles d'un compte comportant le nom du conjoint survivant et sur lequel seront versées les prestations de la Caisse ; - c'est uniquement en vue de faciliter les démarches ci-dessus qu'il a été suggéré du vivant du retraité d'ouvrir un dossier en attente contenant une copie du formulaire E/2 sur lequel aura été reporté votre numéro d'immatriculation à la Caisse des pensions ;

- c'est UNIQUEMENT suite au décès du retraité que le dossier sera complété comme indiqué ci-dessus et sera transmis à la Caisse en y joignant a) le certificat de décès ; b) un extrait d'acte de naissance et d'acte de mariage du conjoint survivant (ou une copie du livret de famille ; c) une copie de la pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) du conjoint survivant.

Les informations ci-dessus concernent la pension du conjoint survivant (veuf ou veuve). Il convient cependant de rappeler que les statuts de la Caisse des pensions prévoient d'autres prestations en cas de décès telles que la pension de conjoint survivant divorcé (article 35 bis), la pension d'enfant (article 36) ou la pension de personne indirectement à charge (article 37) qui seront traitées dans une prochaine Note d'Information. Le texte intégral des statuts de la Caisse est accessible sur son site web (<https://www.unjspf.org/fr/documents/regulations-and-rules-of-unjspf/>)

Pensez-y et prenez action sans attendre.

III.2. Pensez à envoyer à temps le CE

La non réception de votre Certificate of Entitlement (CE)/Certificat de vie par la Caisse entraîne la suspension de versement de la pension. Pour éviter les désagréments qui en découlent, pensez à envoyer votre CE à temps.

Les retraités et bénéficiaires peuvent utiliser une des options suivantes :

a) Submission électronique du formulaire CE en format papier : En présentant à la Caisse leur CE daté, signé à la main et scanné en le téléchargeant sur leur compte MSS.

b) Envoi par courrier postal du CE en format papier à la Caisse. Le CE original, daté et signé avec la signature originale à l'encre bleue est à envoyer à l'une des adresses suivantes :

United Nations Joint Staff Pension Fund
c/o United Nations
P.O. Box 5036
New York, NY 10163-5036
USA

Par courrier express (DHL, FEDEX, etc.) ou par courrier recommandé :

United Nations Joint Staff Pension Fund
37th floor, 1 DHP
885 Second Avenue
New York, NY 10017
USA

c) Application du CE numérique (DCE) : En fournissant leur « preuve de vie » sous forme biométrique, par le biais de l'application du Certificat numérique de droit à prestation (DCE). Pour ce faire aller sur le lien ci-après pour plus d'information :

<https://www.unjspf.org/newsroom/retirees-and-beneficiaries-second-mailing-of-the-2022-certificate-of-entitlement/>

III.3. BON A SAVOIR

Le CG tient à vous rappeler les modalités d'intervention de l'AAFNU lors des événements heureux/malheureux vécus par les membres adoptées lors de l'AG du 30/5/2018.

Statut	Personne touchée	Événement		Interventions de AAFNU	
		Décès	Mariage	Montant à décaisser	Autres actions
Membre ou ancien membre du CG	Membre en personne et conjoint(e)	+		50 000	Information des membres, appel à contribution volontaire et à participation aux obsèques, oraison funèbre pour le membre en personne + photo dans NI
	Ascendant direct	+		30 000	Information des membres

	Descendant direct	+	+	25 000	Information des membres, enveloppe (décès) ou cadeau (mariage)
Membre actif	Membre en personne et conjoint(e)	+		50 000	Information des membres, appel à contribution volontaire et à participation aux obsèques, condoléances du CG + photo du membre dans la NI
	Ascendant direct	+		25 000	Information des membres; invitation à participer aux obsèques; condoléances du CG
	Descendant direct	+	+	25 000	Information des membres
Membre non actif	Membre en personne et conjoint(e)	+		15 000	Information des membres +condoléances du CG
	Ascendant direct	+		15 000	Information des membres
	Descendant direct	+	+	15 000	Information des membres

Nota bene

- Membre actif : membre à jour de ses cotisations au cours des 5 dernières années et prenant part aux activités de l'Association
- Membre non actif : membre non à jour de ses cotisations au cours des 5 dernières années
- Pour les événements concernant d'autres relations familiales d'un membre actif, le CG, s'il est informé, porte l'information à la connaissance de l'ensemble des membres.

L'AAFNU à l'ère du « Mobile payment !!!!

Vous avez maintenant la possibilité de payer vos cotisations et autres contributions par OrangeMoney sur le compte de l'AAFNU. Pour ce faire, suivre la procédure suivante à partir de votre téléphone/smartphone :

***144*10*05202070*Montant# puis OK/Envoi**

IV. LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Du 30 juin au 31 décembre 2022, nous avons enregistré l'adhésion des quatre nouveaux membres ci-après :

- LOUGUÉ Hamadou ex UNFPA
- OUEDRAOGO Clémence Edith ex OMS
- ZINA Yacouba ex OMS
- ZANGO Bizeni Tidjani ex

V. NOS JOIES ET NOS PEINES

Nos joies

L'Association a été associée au mariage, le 30 juillet 2022 d'un fils de Julien Daboué. Des membres du CG sont allés remettre, au nom de l'Association, des cadeaux pour les mariés et des membres de l'Association ont pris part aux cérémonies religieuse et civile et à la réceptions offerte pour la circonstance. L'AAFNU souhaite heureux ménage aux nouveaux époux.

Nos peines

Au cours du semestre écoulé, nous avons déploré les décès des membres de l'AAFNU-BF suivants :

- Mme PITROIPA Apolline, précédemment Assistante au Bureau UNICEF de Ouagadougou, décédée le 11 août 2022.
- Mme BOLY Alice, précédemment en service au Bureau PNUD de Ouagadougou, décédée le 15 septembre 2022.

Les collègues ci-après, membres de l'Association ont perdu des parents pendant cette même période de l'année 2022.

Il s'agit de :

- Mme PITROIPA Apolline dont le mari est décédé le 10 juillet 2022.
- M. SANOU Issa dont la sœur est décédée le 25 juillet 2022.
- M. TAPSOBA Léonard dont la mère est décédée le 15 décembre 2022.

Au nom de l'Association, les condoléances ont été présentées aux familles respectives par des membres du Comité de Gestion.